



Le saviez-vous ?

Il faut deux à trois ans pour observer l'effet de la sécheresse sur un arbre. Si plus de 80% des branches sont sèches, l'arbre ne pourra plus fournir l'énergie nécessaire à sa survie.

Le chêne réagit plus lentement au stress que les autres essences.

photo ONF / F.Lièvre

Premiers signes visibles du changement climatique dans les forêts de l'Allier

Les forestiers observent de plus en plus d'arbres dépérissants dans les forêts de Tronçais, Dreuille, Marcenat, ... Ce sont les hêtres et les pins sylvestres qui sont les plus touchés. Pour le moment, chênes sessiles ou pédonculés montrent un affaiblissement de place en place sur certains secteurs de forêt. L'ONF prend le phénomène très au sérieux et a réuni des experts sur le terrain pour mettre en place un suivi de l'évolution de la situation. Ce sont les premiers signes visibles du changement climatique dans les forêts de l'Allier.

Des sécheresses successives et un déficit de pluie

Les sécheresses estivales et automnales exceptionnelles de 2018 et 2019, couplées à des températures anormalement élevées sur une période longue, ont eu de fortes conséquences sur les arbres forestiers. Ces deux derniers étés ont été les plus chauds depuis 2003 avec des températures jamais enregistrées par Météo France depuis 1900. Par exemple dans le Bocage Bourbonnais, il a plu moins de 300 mm en 2019 contre 600 mm en année normale. Ces conditions climatiques exceptionnelles ont mis à mal les peuplements forestiers. Cette situation n'est pas nouvelle, les grandes sécheresses comme 1976 ont déjà provoqué des phénomènes de ce type. Ce qui surprend, c'est la rapidité avec laquelle un arbre peut se dégrader. Quelques mois suffisent. Ce sont des effets visibles du changement climatique. Une veille de l'état sanitaire sur l'ensemble du massif est mise en place.

Une réaction en cascade due à un stress répété

Un dépérissement est un processus faisant intervenir de multiples causes qui agissent en synergie. Cela se traduit d'abord pour l'arbre par une perte de vitalité et des mortalités d'organes pérennes (rameaux et branches). On observe alors un éclaircissement du houppier, conséquence d'une réduction de la ramification fine et des feuilles ou aiguilles. C'est ce qu'on observe sur les hêtres et les chênes. Même si le chêne réagit plus lentement que les autres essences. Pour cette essence, nous ne sommes qu'au début du phénomène. Le pin sylvestre présente un rougissement du houppier avec des décollements d'écorce en réaction aux attaques de champignons, ou d'insectes. Si plus de 80% des branches sont sèches, l'arbre ne pourra plus fournir l'énergie nécessaire à sa survie. Le stress intense provoqué par la sécheresse diminue également les capacités de réaction des arbres aux agressions des parasites de faiblesse ; parasites dont le développement est favorisé par des hivers doux. Aussi, peu de temps après les premiers signes de dépérissement, il est classique d'observer des attaques d'insectes comme les scolytes, l'agrile, ...



Experts et forestiers se sont réunis pour mettre en place un plan de surveillance du phénomène

photo ONF B. Dugrain

Un suivi sanitaire renforcé

Les forêts domaniales sont particulièrement surveillées car les arbres sont plus âgés, donc plus vulnérables. Le suivi des dépérissements est conduit par l'ONF en étroite collaboration avec le Département de la Santé des Forêts du Ministère de l'Agriculture. La situation est évaluée avec la mise en place du protocole DÉPÉRIS*. Ce protocole qui devait être un état zéro avant manifestation de dépérissements montre déjà les impacts des dernières sécheresses. En ce début d'été, une réunion technique a été organisée avec experts, équipes de terrain et direction de l'ONF pour mettre en place des indicateurs d'évolution de la mortalité des arbres et des critères de gestion du phénomène à l'échelle de l'arbre, du peuplement forestier et du massif.

Les forêts gérées par l'ONF dans l'Allier sont désormais placées sous monitoring.

Les arbres dépérissants seront enlevés notamment sur les bords de route par sécurité pour le public. Un suivi et une identification des bio agresseurs est en cours avec le département santé des forêts.

En savoir plus sur DÉPÉRIS : Ce protocole est commun à l'ensemble des forestiers en France et permettra donc un suivi dans le temps et dans l'espace. cliquer sur le lien [ici](#)

Dans le cadre des mesures de restriction COVID-19

L'ONF peut adresser des photos sur demande

Contact pour une interview par téléphone uniquement

Stéphanie Chevalier, ONF - 06 10 80 92 95 stephanie.chevalier@onf.fr

Oliver Baubet, DSF – 06 74 88 17 38, olivier.baubet@agriculture.gouv.fr